

**iteipmai**

# Veille réglementaire produits phytosanitaires et substances actives

*Août 2020*

## Sommaire

### Approbation des substances actives, de base et à faible risque

Approbation des substances actives  
Non-approbation des substances actives  
Approbation des substances de base  
Non-approbation des substances de base  
Approbation des substances à faible risque  
Non-approbation des substances à faible risque  
Modifications des conditions d'approbation  
Prolongation de la période d'approbation

### Evaluation de risque

Evaluations de risque des substances actives  
Evaluations de risque des substances de base  
Evaluations de risque des substances à faible risque

### Limites maximales de résidus

Evaluations des LMR existantes  
Modifications des LMR  
Propositions de modifications des LMR

### Règlementations diverses

### Sécurité applicateur

### Divers

## Approbation des substances actives, de base et à faible risque

### Approbation des substances actives

*Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.*

### Non-approbation des substances actives

*Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.*

### Approbation des substances de base

*Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.*

### Non-approbation des substances de base

*Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.*

### Approbation des substances à faible risque

#### **pyrophosphate ferrique**

La substance pyrophosphate ferrique est approuvée en tant que substance à faible risque.

Date d'approbation : 03/08/2020

Date d'expiration : 03/08/2035

[>> Lien](#)

### Non-approbation des substances à faible risque

*Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.*

### Modifications des conditions d'approbation

*Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.*

### **Prolongation de la période d'approbation**

#### **Règlement (UE) 2020/1160**

La Commission a prolongé la validité de l'approbation des substances actives sulfate d'ammonium et d'aluminium, silicate d'aluminium, farine de sang, carbonate de calcium, dioxyde de carbone, extrait de l'arbre à thé, résidus de distillation de graisses, acides gras de C7 à C20, extrait d'ail, acide gibbérellique, gibbérellines, protéines hydrolysées, sulfate de fer, kieselgur (terre à diatomées), huiles végétales/huile de colza, hydrogénocarbonate de potassium, sable quartzueux, huile de poisson, répulsifs olfactifs d'origine animale ou végétale/graisses de mouton, phéromones de lépidoptères à chaîne linéaire, tébuconazole et urée jusqu'au **31 août 2021**.

[>> Lien](#)

*Retourner au sommaire*

## **Evaluations de risque des substances actives**

### **Evaluations de risque des substances actives**

#### **Extrait aqueux de graines germées de *Lupinus albus***

L'EFSA vient de publier l'évaluation de risques de cette substance active.

[>> Lien](#)

#### **prosulfuron (CAS 94125-34-5)-**

L'EFSA vient de publier l'évaluation de risques de la substance active prosulfuron.

[>> Lien](#)

#### ***Streptomyces* souche K61**

L'EFSA vient de publier l'évaluation de risques de la substance active *Streptomyces* souche K61.

[>> Lien](#)

### **Evaluations de risque des substances de base**

#### **calcium hydroxide**

L'EFSA vient de publier l'évaluation de risques de la substance de base hydroxyde de calcium.

[>> Lien](#)

#### **chitosan hydrochloride**

L'EFSA vient de publier l'évaluation de risques de la substance de base chitosan hydrochloride.

[>> Lien](#)

#### **dimethyl sulfide**

L'EFSA vient de publier l'évaluation de risques de la substance de base dimethyl sulfide.

[>> Lien](#)

#### **sodium hypochlorite**

L'EFSA vient de publier l'évaluation de risques de la substance de base sodium hypochlorite.

[>> Lien](#)

### **Evaluations de risque des substances à faible risque**

*Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.*

*Retourner au sommaire*

## **Limites maximales de résidus**

### **Evaluations des LMR existantes**

#### **6-benzyladenine (CAS 1214-39-7) - Article 12(1)**

Les LMR existantes sur la substance active 6-benzyladenine ont été évaluées par l'EFSA.

[>> Lien](#)

#### **azoxystrobine (CAS 131860-33-8) - Article 12**

Les LMR existantes sur la substance active azoxystrobine ont été évaluées par l'EFSA (données confirmatoires). Les données fournies dans le cadre de cette évaluation sont entre autres des **essais résidus sur laitue**, variété à port étalé.

[>> Lien](#)

#### **propineb (CAS 12071-83-9) - Article 12(2)**

Les LMR existantes sur la substance active propineb ont été évaluées par l'EFSA.

[>> Lien](#)

### **Modifications des LMR**

#### **2020/1085**

##### **chlorpyrifos et chlorpyrifos-méthyl**

Modification des LMR pour les substances actives chlorpyrifos et chlorpyrifos-méthyl.

L'ensemble des LMR est abaissée à 0.01\*ppm.

Règlement applicable à partir du 6 août 2020.

[>> Lien](#)

### **Propositions de modifications des LMR**

**aclonifen** (CAS 74070-46-5) - Article 6

Une demande de fixation de LMR a été portée pour la substance active aclonifen sur graines de fenouil et carvi.

[>> Lien](#)

**acrinathrine** (CAS 101007-06-1) - Article 6

Une demande de fixation de LMR a été portée pour la substance active acrinathrine sur laitue.

[>> Lien](#)

**etofenprox** (CAS 80844-07-1) - Article 6

Une demande de fixation de LMR a été portée pour la substance active etofenprox sur prunes.

[>> Lien](#)

**lufenuron** (CAS 103055-07-8) - Article 6

Une demande de fixation de LMR a été portée pour la substance active lufénuron sur diverses cultures (tolérance à l'import).

[>> Lien](#)

**mancozeb** (CAS 8018-01-7) - Article 6

Une demande de fixation de LMR a été portée pour la substance active mancozeb sur ail, broccoli, chou-fleur et poireau.

[>> Lien](#)

**mefentrifluconazole** (CAS 1417782-03-6) - Article 6

Une demande de fixation de LMR a été portée pour le mefentrifluconazole sur diverses cultures.

[>> Lien](#)

[Retourner au sommaire](#)

## Règlementations diverses

**2020/1093**

Ce règlement assigne aux États membres l'évaluation des substances actives dont l'approbation expire entre le 31 mars 2025 et le 27 décembre 2028 .

[>> Lien](#)

[Retourner au sommaire](#)

## Sécurité applicateur

*Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.*

[Retourner au sommaire](#)

## Divers

◆ **ANSES - Comité de suivi des AMM - Procès verbal**

La réunion du jeudi 4 juin a surtout traité du point suivant :

*Evaluation comparative des produits à base de glyphosate : cas de l'utilisation en grandes cultures*

[>> Lien](#)

◆ **Consultation publique**

*Projets de textes réglementaires relatifs à la séparation de la vente et du conseil en matière de produits phytopharmaceutiques, et aux modalités de certification des entreprises agréées pour les activités mentionnées au II du L. 254-1 du code rural et de la pêche maritime.*

La période de consultation est ouverte du lundi 27 juillet au vendredi 4 septembre 2020 inclus.

[>> Lien](#)

◆ **Fiches pharmacovigilance - ANSES**

Les fiches pharmacovigilance des substances actives suivantes ont été mises en ligne sur le site de l'ANSES le 24/07/2020.

pethoxamide, tribenuron-méthyl, trifloxystrobine, méthoxyfénoside, forchlorfenuron, carfentrazone-éthyle, *Ampelomyces quisqualis* isolat M-10, *Clonostachys rosea* souche J1446.

[>> Lien](#)

◆ **Inscription au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation des moyens permettant de diminuer la dérive de pulvérisation des produits phytopharmaceutiques**

La présente note actualise la liste des matériels d'application de produits phytopharmaceutiques équipés d'une technique réductrice de dérive de pulvérisation. Leur utilisation est nécessaire pour diminuer la largeur des zones non traitées à proximité des milieux aquatiques ainsi que certaines distances de sécurité à proximité des zones d'habitation. De nouveaux équipements sont inscrits pour les filières viticulture, arboriculture et cultures basses et les matériels sont affectés des différents coefficients d'efficacité prévus par l'annexe 4 de l'arrêté du 4 mai 2017.

[>> Lien](#)

◆ **Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle, au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime.**

[>> Lien](#)

[Retourner au sommaire](#)

[iteipmai](#)

3 Belle Tête - Melay - 49120 Chemillé-en-Anjou  
[www.iteipmai.fr](http://www.iteipmai.fr)



[ARCHIVES VEILLE REGLEMENTAIRE](#)

[Se désabonner](#) | [Report spam](#)

Envoyé avec le logiciel [ActiveTrail](#)